



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 21 octobre 2022

Mise en place de la passerelle piétonne sur le pont de Dzoumogné : coupure de la circulation RN1 – Commune de Koungou et de Bandraboua

En complément du pont de Dzoumogné livré le 17 octobre dernier, et afin de sécuriser le passage des piétons, la mise en œuvre de la passerelle qui sera contiguë aura lieu entre le lundi 24 octobre et le jeudi 27 octobre.

Pour ne pas pénaliser la circulation en cours de journée, **les travaux seront réalisés de nuit**, à partir du pont, et nécessiteront une **coupure de la circulation entre 20h30 et 4h00 du matin pour les nuits du lundi, mardi et mercredi**.

Le passage des véhicules de secours et des forces de l'ordre restera cependant possible.

À l'issue de ces travaux, le passage provisoire piéton emprunté sera supprimé.

La préfecture remercie les usagers pour la compréhension de la gêne occasionnée.

Contact presse :
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32
Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr
Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr
Facebook : @Prefet976
Twitter : @Prefet976